

# La Voix du Quartier

Site : [www.gazelle-routeduzes.fr](http://www.gazelle-routeduzes.fr)

Email : [comitegazelle@yahoo.fr](mailto:comitegazelle@yahoo.fr)

Adresse postale : Impasse Source du Briquet - Chemin de Calvas - 30000 Nîmes

N° 28 - Mai 2012



## L'éditorial

La traditionnelle Assemblée Générale du comité de quartier s'est déroulée le soir du 9 décembre 2011 dans la salle Protestante, rue Ambroise Croizet en présence des élus avec une centaine d'habitants du quartier. Après la présentation du rapport des activités et des orientations pour 2012, la réunion s'est prolongée par des débats autour d'un apéritif offert par le comité avant de se clôturer vers 21h30.

### A vos agendas !

#### Faites de la Musique

au Jardinnet du Mazet

Vendredi 15 Juin à  
partir de 19h00.

Animation musicale  
par Gérard Cazorla.

S'INFORMER pour AGIR

[www.gazellerouteduzes.fr](http://www.gazellerouteduzes.fr)

La Voix du Quartier  
paraît 2 fois par an



Fin avril nous avons déjà 130 adhérents pour 2012. Pour mieux informer et motiver les habitants de notre quartier, le comité a décidé d'améliorer la communication avec les adhérents par des « Flash infos » envoyés par « E-mail », en complément aux informations fournies sur le site : « [www.gazelle-routeduzes.fr](http://www.gazelle-routeduzes.fr) ».

Après la mise en sens unique de l'Impasse d'Everlange, la sécurisation des piétons dans le chemin des Justices Vieilles et la mise en place d'un panneau « priorité à droite » dans la route d'Uzès au bas de la rue des trois Ponts, le comité poursuit ses demandes d'aménagements de voirie auprès de la mairie : limitation des vitesses dans la rue André Nier, mise en sens unique du bas de la rue du Chalet, limitation des vitesses dans l'ancienne route d'Uzès au niveau de l'Impasse d'Astragale, remise en état de la chaussée de la Traverse d'Engance, pose d'éclairage public dans l'Impasse des Tricontines, .....

Le comité a relancé Nîmes Métropole pour la prolongation de la ligne de bus D, et pour un service de bus rue des Trois Ponts et pour l'extension du « parking voitures » à Calvas.

Le comité est aussi préoccupé par le projet de pose d'une antenne 3G sur un immeuble de la rue André Nier à proximité des écoles. Il reste vigilant !

Une réunion publique « Garrigue Vivante » a été organisée fin mars. Vacances scolaires et élections obligent, il n'a pas été possible d'organiser une Rando garrigue ce printemps. Cependant la « Faites de la Musique » aura lieu le 15 juin pour accueillir tous les habitants.

E. Gaillard

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION pour 2012

NOM	PRENOM
BACCHETTO	Thérèse
BONY	André
CAMBOULIVES	Valérie
EGIDO	Gilda
FREDERIC	Alain
FOUCHER	Bernard
GAILLARD	Eric
GRANON	Hélène
GREPIN	Brigitte
HERISSAN	Thierry

NOM	PRENOM
MARCAHOSSE	Aurore
MARCAHOSSE	Patrick
MARTINEZ	Jérôme
MAUBERNARD	Gilbert
PICARD	Jean-Noël
PROVINCAL	Jean-Luc
QUIOT	Anne-Marie
RAYNAL	Gilbert
SEGUY	Patricia
SITJAR	Michel

---

## INAUGURATION de la SALLE MUNICIPALE « MARCEL GOVERNET »



Le 10 décembre 2011 a eu lieu l'inauguration de la salle du quartier, en hommage à Marcel Gouvernet, décédé en 2009. Sa veuve Mme Ouachia Gouvernet présente à cette cérémonie, était entourée du sénateur-maire Jean-Paul Fournier, de nombreux élus et habitants du quartier de la Gazelle.

Au cours de cette cérémonie, Madame Gouvernet dévoila la plaque gravée du nom de son époux avant que son beau-frère résume le parcours de Marcel Gouvernet qui s'était investi au sein du Comité du quartier de la Gazelle et ensuite à l'Union des comités de quartiers. Marcel GOUVERNET, médaillé de la résistance, ne pratiquait pas de religion et se définissait comme « libre penseur ».

**E. Gaillard**

---

## IMPASSE D'EVERLANGE

Les membres chargés des problèmes de voirie au sein du Comité de Quartier, ont rencontré le 17 Janvier 2012, les élus et des responsables municipaux afin de trouver des solutions concernant les sens de circulation dans l'Impasse d'Everlange et la rue Marius Duport, ainsi que du stationnement.



Cette démarche faisait suite à de nombreuses demandes de la part de résidents des immeubles de l'Orangerie. Une consultation auprès de 160 résidents a montré qu'une importante majorité était favorable à la mise en sens unique de l'impasse d'Everlanges et de la rue Marius Duport.

Après examen de faisabilité de cette proposition avec les élus, il a été convenu que l'impasse d'Everlange serait mise en sens unique au départ de l'Orangerie vers la route d'Uzès, avec une signalisation adéquate. Par contre, la rue Marius Duport resterait en double sens. Le stationnement serait interdit dans l'impasse d'Everlange. Après plusieurs semaines, c'est maintenant chose faite !

**G.Maubernard**

## PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Chacun d'entre nous est responsable de l'environnement, à l'échelle de la planète mais aussi à l'échelle de son quartier, de son petit bout de terre ou de Garrigue.

Ah la Garrigue ! Cet espace, naturel à l'origine, qui fait couler beaucoup d'encre, est un paradis pour les promeneurs, joggeurs, vététistes et riverains.

Ah les riverains ! Ces quartiers de Garrigue qui, au milieu du siècle dernier et durant des décennies, étaient des havres de paix et de convivialité, sont devenus trop souvent, au fil de ces dernières années, des propriétés entourées de murs de parpaings bruts ou autres matériaux froids et disgracieux, symbole d'un manque d'intérêt pour l'esthétique du collectif.

Ah l'intérêt de l'esthétique du collectif ! Habiter en Garrigue est un privilège, car son histoire et sa beauté en font un cadre de vie exceptionnel. Cette esthétique est pourtant souvent mise à mal par une pollution visuelle, entre autre, due à une exposition permanente de conteneurs vides, pleins, débordants ou renversés, voire même de dépôt de vieux meubles et vieilleries en tout genre, sur la voie publique.

Seule une prise de conscience individuelle passant par le respect du collectif redonnera le goût de la promenade, le plaisir des yeux et le bien être de tous dans nos petits chemins de Garrigue.

Sur le site Internet de la ville de Nîmes [www.nimes.fr](http://www.nimes.fr), dans les rubriques « cadre de vie » et « environnement » toutes les informations utiles sur la collecte des déchets sont consignées ou dans le dernier magazine d'informations de la ville « vivre Nîmes » pages 18 à 21.

### Les déchèteries

Elles sont **gratuites** pour les particuliers disposant d'un véhicule léger avec remorque ou d'un véhicule utilitaire type fourgonnette (sans logo). S'il vous est impossible de vous déplacer jusqu'à une déchèterie un seul numéro pour les particuliers le 0800420420. Une équipe viendra enlever vos encombrants, **c'est gratuit**, sur rendez-vous !

Elles sont payantes (9,10 €) par dépôt limité et par semaine pour tout véhicule utilitaire pour les artisans, sociétés et particuliers. Les tickets doivent être retirés à la mairie annexe de Saint Césaire ou à l'accueil des Services techniques 152, avenue Robert Bompard, excepté pour la déchèterie des Lauzières où les tickets sont vendus sur place, payables UNIQUEMENT par chèque.

**Brigitte Grepin**

---

## POLLUTION DES SOURCES en GARRIGUE

L'Association Sauve-Garrigue, avec le soutien du comité de quartier Gazelle route d'Uzès, a fait analyser les eaux des Sources situées de part et d'autre du cadereau d'Uzès au nord du quartier, à savoir : Font des Merles, Font Escalière, Font du Rossignol, Source Sanglier et la Source Est des Terres de Rouvière.



Toutes les analyses effectuées indiquent clairement que les eaux de ces Sources sont polluées par des Coliformes et des Streptocoques fécaux issus de fosses septiques.

Il est important que les randonneurs et les habitants sachent que l'eau de ces sources n'est pas potable, et que par principe de précaution, cela soit vrai pour toutes les autres nombreuses Sources en garrigue.

L'extension progressive du « tout à l'égout » malgré les actions effectuées par le Spanc, n'est elle pas indispensable pour l'avenir des habitants de notre garrigue et de la ville de Nîmes ? Qu'en pensez-vous ?

**E. Gaillard**

## BORNE DE L'OCTROI

Où se trouve ce monument et que représente t-il ?



### Réponse :

Ce monument se trouve au bas du chemin des Justices Vieilles contre la voie ferrée ; c'est une borne de l'octroi.

Ces bornes marquaient la limite de la ville ; en quelque sorte une « frontière économique » : toutes les marchandises franchissant cette limite devaient payer une taxe : « l'Octroi ». Un bureau de l'octroi se trouvait à chaque entrée de la cité ; pour notre quartier au niveau de la gare des marchandises, là où se situait la première gare des voyageurs de Nîmes.

Un bureau de l'octroi, transformé en habitation est encore visible à l'angle de la rue Sainte Perpétue/Salomon Reinach.

Gilbert Raynal.



Ce bulletin d'information et de liaison est réalisé par des bénévoles à 100%. (rédaction, publication et distribution). Si vous disposez d'un peu de temps, venez nous rejoindre. Le nombre fait notre force. Notre comité ne vit et n'agit que sur ses ressources humaines et financières propres à l'exception des 750€ et 160€ de la Ville et du Conseil Général. Il a donc besoin du soutien massif des habitants, à commencer par votre adhésion/cotisation à 10 €.par famille, pour une année.

Adhérer au Comité de Quartier c'est le soutenir dans ses actions et participer à la vie de votre quartier.



Pour adhérer, retourner ce coupon à : Comité Gazelle, Impasse Source du Briquet, Chemin de Calvas 30000 Nîmes avec un chèque de 10€ libellé à l'ordre du Comité de la Gazelle

NOM : .....PRENOM :

.....

Adresse : .....

.....

Tel : .....Email : .....

